LIAISON CDG EXPRESS

AMENAGEMENT DE LA GARE DE L'EST – ESQUISSE

PRESENTATION DU PROJET

Septembre 2001

SNCF
DIRECTION DES GARES

PARIS-EST

Une nouvelle gare en perspective :

A partir de **2006**, la gare de Paris-Est accueille deux nouvelles dessertes qui portent sa fréquentation annuelle à 18 millions de voyageurs (hors trafic IDF).

Le projet de TGV Est européen permettra de relier Metz et Nancy en 1h30mn et Strasbourg en 2h20mn. Il permettra par ailleurs de réaliser une desserte internationale vers l'Allemagne, la Suisse et le Luxembourg. Gare Terminale du TGV Est européen, cette nouvelle desserte entraînera une augmentation estimée à 5 millions de voyageurs supplémentaires.

Avec la liaison du CDG Express, la gare de Paris-Est devient une porte d'entrée sur l'aéroport Charles de Gaulle et accueille dans ses enceintes la clientèle internationale des différentes compagnies aériennes. Cette liaison ferroviaire rapide dédiée entre Paris Est et Roissy Charles de Gaulle2, d'une fréquence de 4 trains par heure et par sens et pour un temps de parcours de 20mn, entraînera pour sa part une augmentation de 6 millions de voyageurs par an en gare de Paris-Est.

Ces grands projets de dessertes nécessitent une refonte globale du Bâtiment Voyageurs et d'une rénovation complète de la gare pour l'adapter aux nouveaux flux et pour répondre aux attentes de ces nouvelles clientèles.

Le réaménagement se fonde sur une mise en valeur du bâtiment historique. Il permet d'améliorer le fonctionnement de la gare et de valoriser au mieux les espaces.

Une nouvelle organisation des flux

Le réaménagement de la gare de Paris-Est porte sur la création d'un cœur de gare en partie centrale qui permet d'améliorer le cheminement en gare et l'accessibilité du Bâtiment Voyageurs pour les personnes à mobilité réduite.

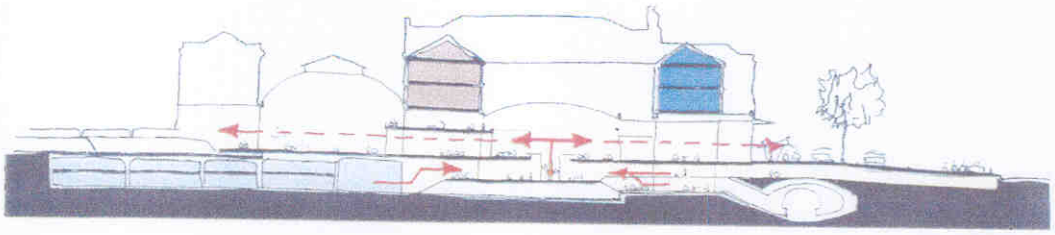

Un hall d'échanges central facilite les cheminements en gare et relie les différents niveaux.

A l'occasion de ce réaménagement, la gare va bénéficier d'une modernisation et d'une requalification de l'ensemble des espaces pour renforcer l'attractivité de la gare.
Les commerces vont être diversifiés et la qualité de l'offre augmentée.
Les espaces de circulations et de service vont être traités pour renforcer le confort d'attente notamment en traitant thermiquement les volumes.

Ce réaménagement s'accompagne également de la création d'une liaison avec les gares de Paris Nord et Magenta.

CDG Express en gare de Paris-Est

Paris-Est devient donc un terminal avancé sur l'aéroport de Charles-de-Gaulle où **les passagers aériens pourront accomplir les formalités d'enregistrement**, y compris pour les bagages. **Les voies 11 et 12 sont dédiées aux navettes du CDG Express**.

Le Terminal du CDG Express occupe un emplacement de choix en gare de Paris-Est. Il vient se loger en cœur de gare, au centre du nouveau réaménagement. Il peut en outre se développer sur deux niveaux pour permettre une meilleure relation aux transports en commun.

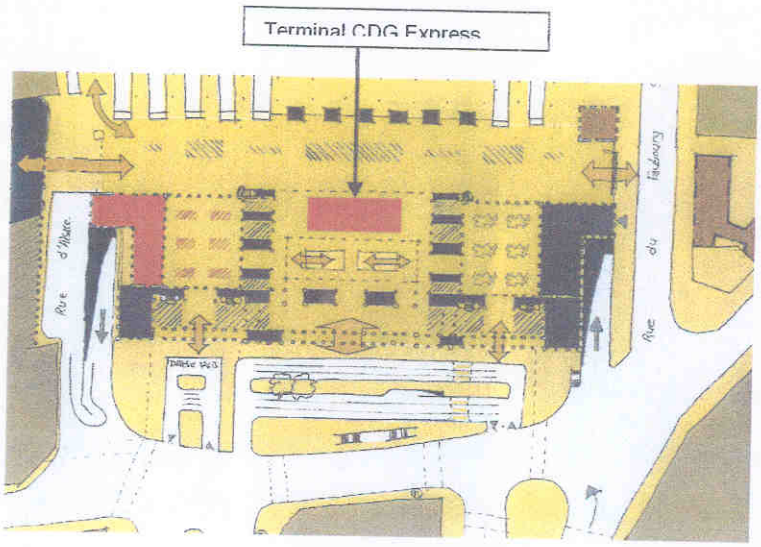

Son emprise d'une **superficie de 1000 m²** sur 2 niveaux permet de recevoir dans un premier temps 16 banques d'enregistrement en partie supérieure (niveau quai transversal) et 28 banques à terme ainsi que les locaux d'exploitation. A proximité du terminal une boutique est aménagée pour accueillir les clients.

A l'aplomb des banques d'enregistrement, au niveau du demi-sous-sol, un système de bandes transporteuses achemine les bagages jusqu'à **une salle de mise en containers, d'une superficie de 1000m²**, créée sous les voies. Un dispositif automatisé permet de charger les containers dans le compartiment spécialisé en tête de navette.
Ce nouveau circuit permet d'optimiser les temps de parcours des bagages et de séparer les flux clients des flux bagages.

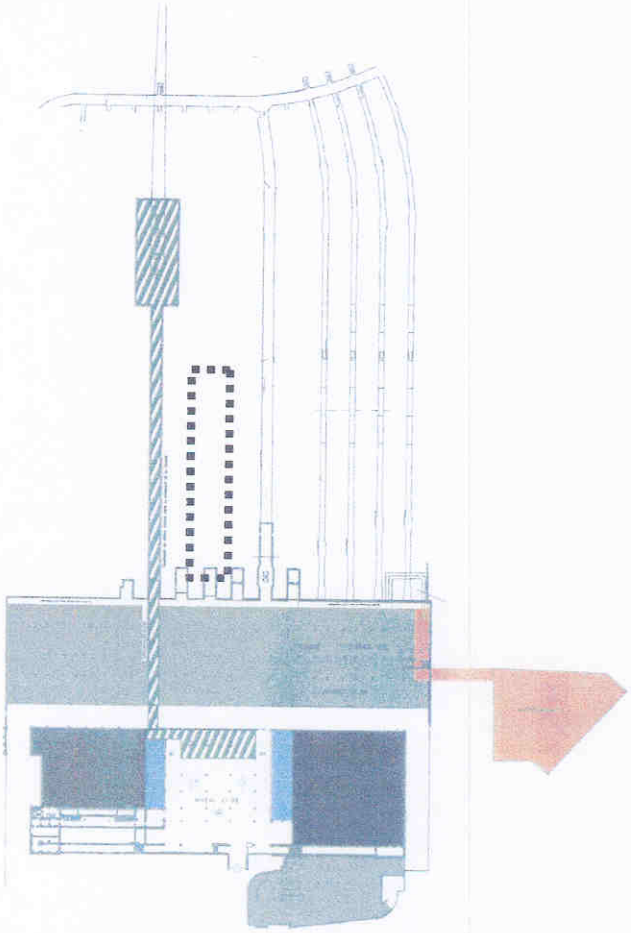

Direction des Gares
Septembre 2001

LIAISON CDG EXPRESS

Aménagement de la gare de l'Est - esquisse

ESTIMATIONS

SNCF
DIRECTION DES GARES

Direction des gares
Septembre 2001

CDG EXPRESS
Aménagement de la gare de l'Est.
Estimation du projet d'implantation du terminal

Compte tenu de l'imbrication des ouvrages, l'estimation suivante a été réalisée sans préjuger des maîtrises d'ouvrage ou des propriétés finales des ouvrages élémentaires mais dans un souci de cohérence du projet.
Les montants suivants comprennent les sommes à valoir et les incertitudes liées à la définition de la phase Esquisse. Ils incluent également les frais de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage.

Pour les locaux recevant le public : (salle d'enregistrement des bagages, accueil et billetterie) Les travaux pris en compte sont les suivants :
- La mise à disposition des volumes brut de gros œuvre délimités par les façades vitrées
- Les aménagements intérieurs (éclairage faux plafond, faux plancher et revêtements muraux.
- La fourniture des fluides et réseaux divers selon implantation à définir précisément.

L'estimation ne comprend pas mobiliers et installations nécessaires à l'enregistrement et au transfert des bagages ni les équipements des locaux du personnel.

Pour les locaux de repli (bureaux, vestiaires, toilettes,):
L'estimation prévoit la mise à disposition des locaux avec les cloisonnements, les différents revêtements et les réseaux en attente selon implantation à définir précisément.

Pour les locaux techniques et les circulations spécifiques :
L'estimation prévoit la mise à disposition des locaux avec les cloisonnements, les différents revêtements et les réseaux en attente selon implantation à définir précisément.
Les équipements intérieurs qui restent à chiffrer par ADP.

Pour les travaux à proximité des voies en exploitation (souterrains et salle de tri, rehaussement de quai),
Les prix incluent les dispositifs à mettre en œuvre pour maintenir l'exploitation des voies ou en limiter l'interruption. Ils comprennent également les sujétions liées aux travaux à réaliser en interception de voie.
Le phasage de ces travaux avec les travaux de voies liés à l'arrivée du TGV EST reste à déterminer ainsi que les conditions de leur réalisation concomitante.

Direction des Gares
septembre 2001

Liaison CDG Express

Aménagement de la gare de l'Est

Récapitulation des investissements

Conditions économiques 6/2001

Aménagement du terminal	195,5 MF
OPTION	
Zone de stockage des bagages de 1500 m² sous le quai et les voies encadrantes	142,50 MF
Participation aux investissements du projet global de la gare de PARIS-EST pour les équipements communs	52,00 MF

Direction des Gares
septembre 2001

Liaison CDG Express - Aménagement de la gare de l'Est

Estimation du projet (stade esquisse)

Conditions économiques 6/2001

Nature des travaux	Description des travaux	Q	Prix
Accueil de la clientèle et Enregistrement des bagages	Local pour les guichets d'enregistrement y compris les façades et les portes automatiques du local, les bureaux, les locaux techniques, les vestiaires et toilettes pour le personnel.	1000 m²	25,00 MF
Création d'une galerie d'acheminement des bagages dans sous sol existant	Création d'une galerie d'acheminement des bagages dans sous sol existant sur 60 ml (ouverture 6,00 X3,50).	60 ml	3,50 MF
Création d'une galerie sous quai pour acheminement des bagages (exploitation d'un quai de 210 m)	Création d'une galerie sous le quai CDG express pour accèder à la salle de tri des bagages. (y compris toutes sujestions pour travaux sous voie exploitées et confortement préalable des voies) longueur 130 ml (ouverture 6,00 X3,5)	130 ml	59,00 MF
Création d'une salle de tri des bagages de 1000 m² sous le quai et les voies encadrantes	Création d'une salle de tri des bagages sous le quai CDG express de 1000 m². (y compris toutes sujestions pour travaux sous voie exploitées et confortement préalable des voies)	1000 m²	95,50 MF

Nature des travaux	Description des travaux	Q	Prix
Accès au quai	Création d'une trémie et de monte-charges pour monter les bagages sur le quai	1 ens.	3,50 MF
Rehaussement du quai de 0,387 à 0,55 m	Rehaussement du quai actuellement quai bas à 0,387 pour obtenir un quai mi-haut à 0,55 m du niveau du rail. Changement des caniveau et bordure de quai (y compris démolition) ,corps de quai et revêtement dépose et repose de mobiliers (y compris massif d'an	1470 m²	5,00 MF
Travaux de déviation des réseaux sous quai et en galerie	Provision pour déviation des réseaux courants fort, courants faibles, téléphonie, EP et EU et alimentation en eau	1 ens.	4,00 MF
Total des travaux d'aménagement du terminal de Paris-EST			**195,50 MF**

OPTION

Zone de tri et de stockage des bagages sous le quai et les voies encadrantes	Elargissement de la galerie pour extension de la salle de tri des bagages sous le quai CDG express (y compris toutes sujestions pour travaux sous voie exploitées et confortement préalable des voies) .	1500 m²	**142,50 MF**

Participation aux investissements du projet global de I PARIS-EST

CE 6/2001	Montant des opérations en MF	% affectable CDG Express	Participation CDG Express
Accès à la gare			
Dépose et prise en charge taxis	8	50%	4
Accès métro	45	20%	9
Parvis	15	20%	3
Liaisons verticales	20	20%	4
Bâtiment voyageurs hors installations spécifiques			
Contrôle climatique de l'espace	60	20%	12
Espace de circulation	33	20%	6,6
Moyen d'informations des voyageurs et mobiliers	20	20%	4
sous sol			
Aménagement de parking	50	5%	2,5
Quais			
Reconstitution des lignes de CAB	0,5	100%	0,5
Quai transversal	32	20%	6,4
	283,5		**52**

SNCF
DIRECTION DES GARES

LIAISON CDG EXPRESS

Réalisation du terminal de Paris-Est

ESQUISSES

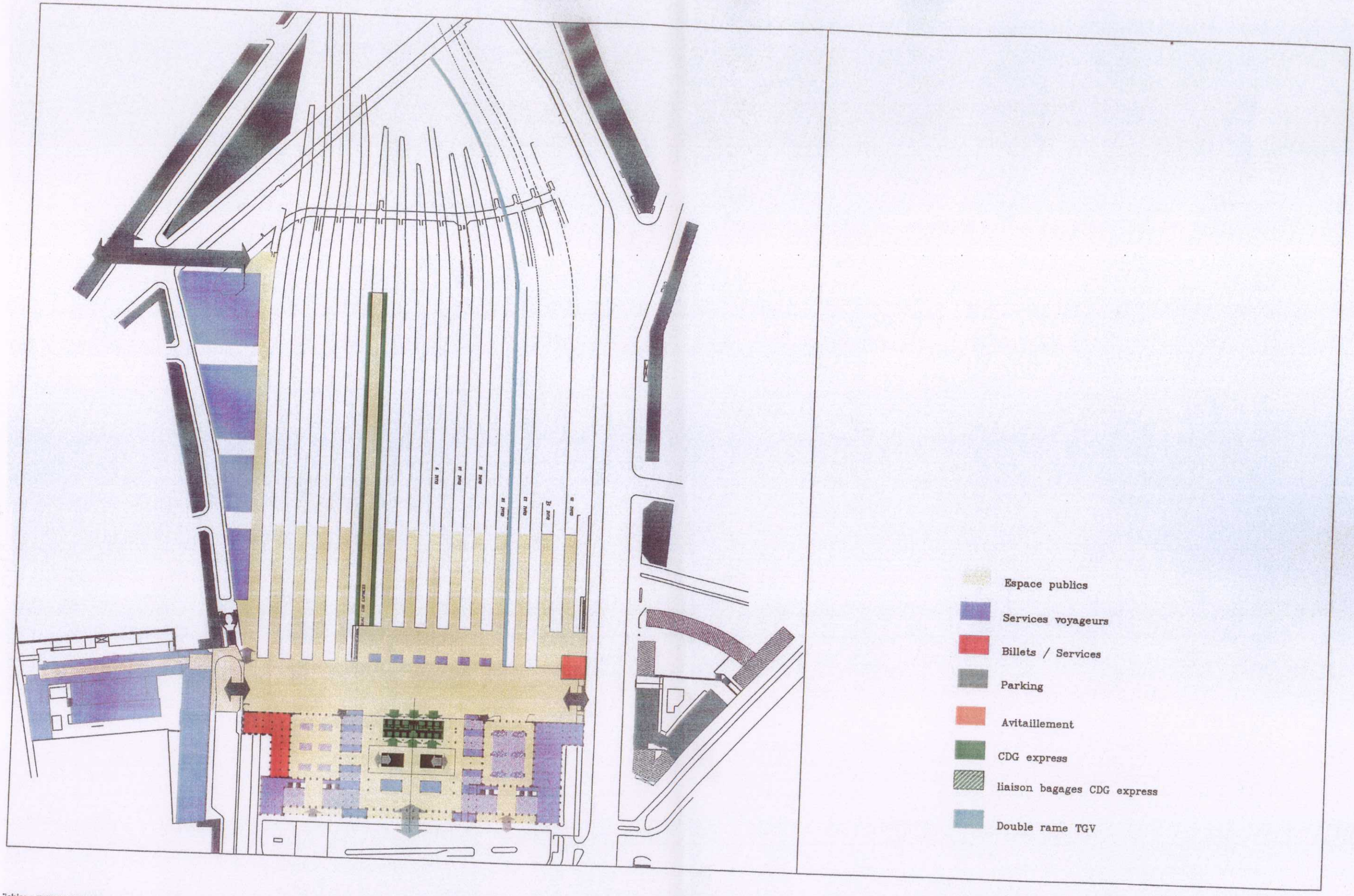

Fichier : ENREG1603;dwg

PE- NIVEAU QUAIS

1/2000

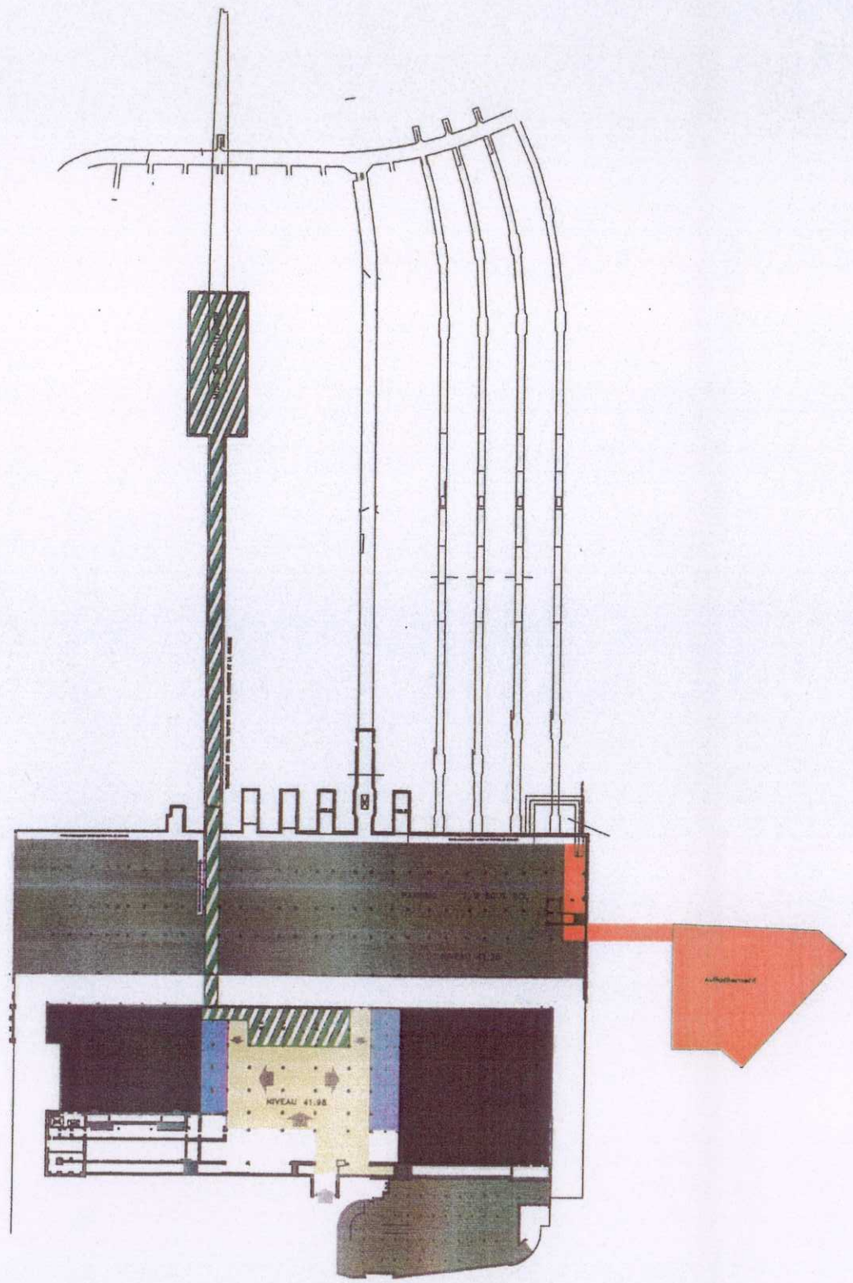

Espace publics

Services voyageurs

Billets / Services

Parking

Avitaillement

CDG express

liaison bagages CDG express

Double rame TGV

chier : ENREG1603;dwg

PE- NIVEAU ACCES METRO ET PARKING

1/2000

RGF– ARC Agence d'Etude des Gares

CDG EXPRESS

15/06/2001

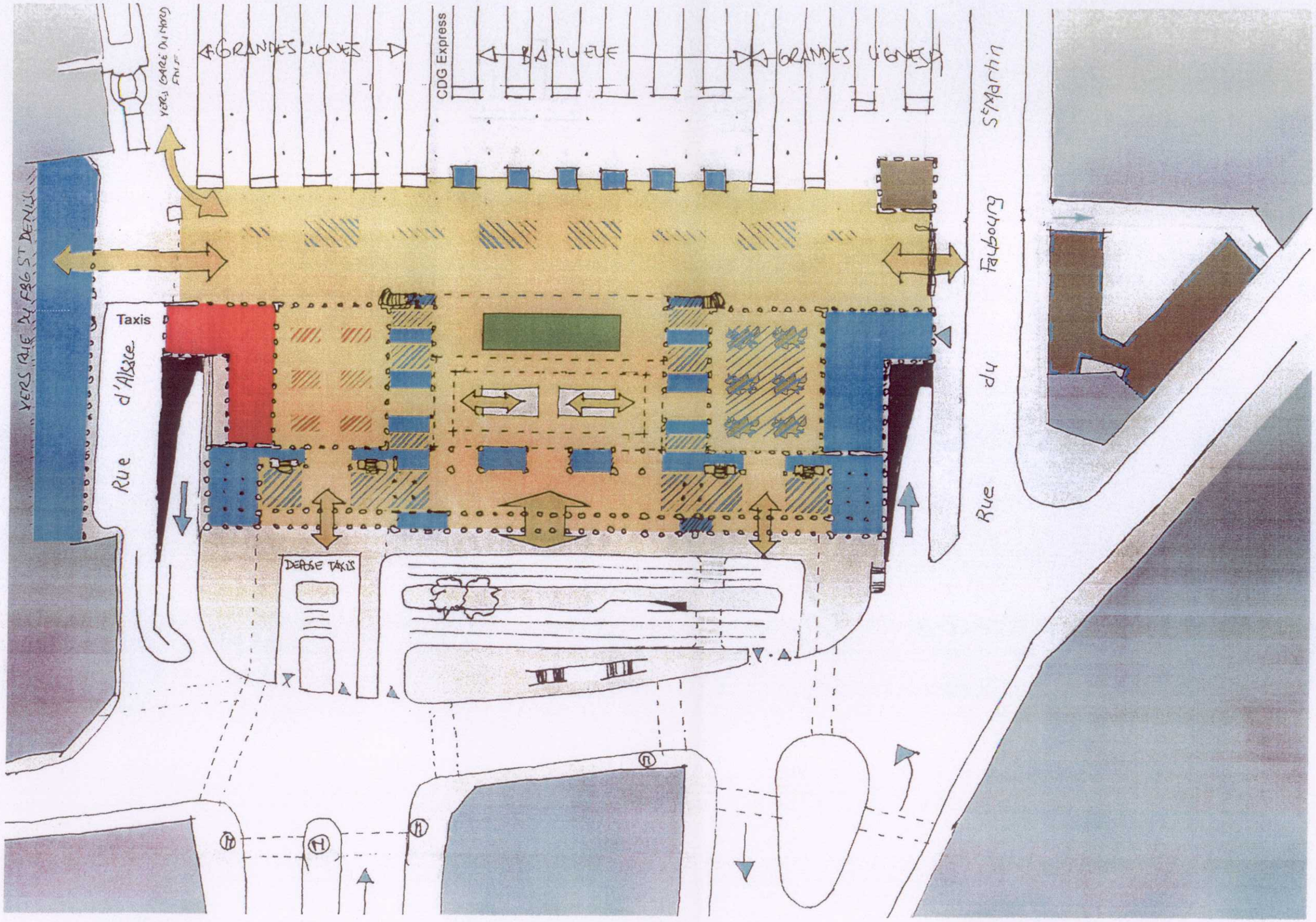

CDG Express

NIVEAU QUAIS 1/1000

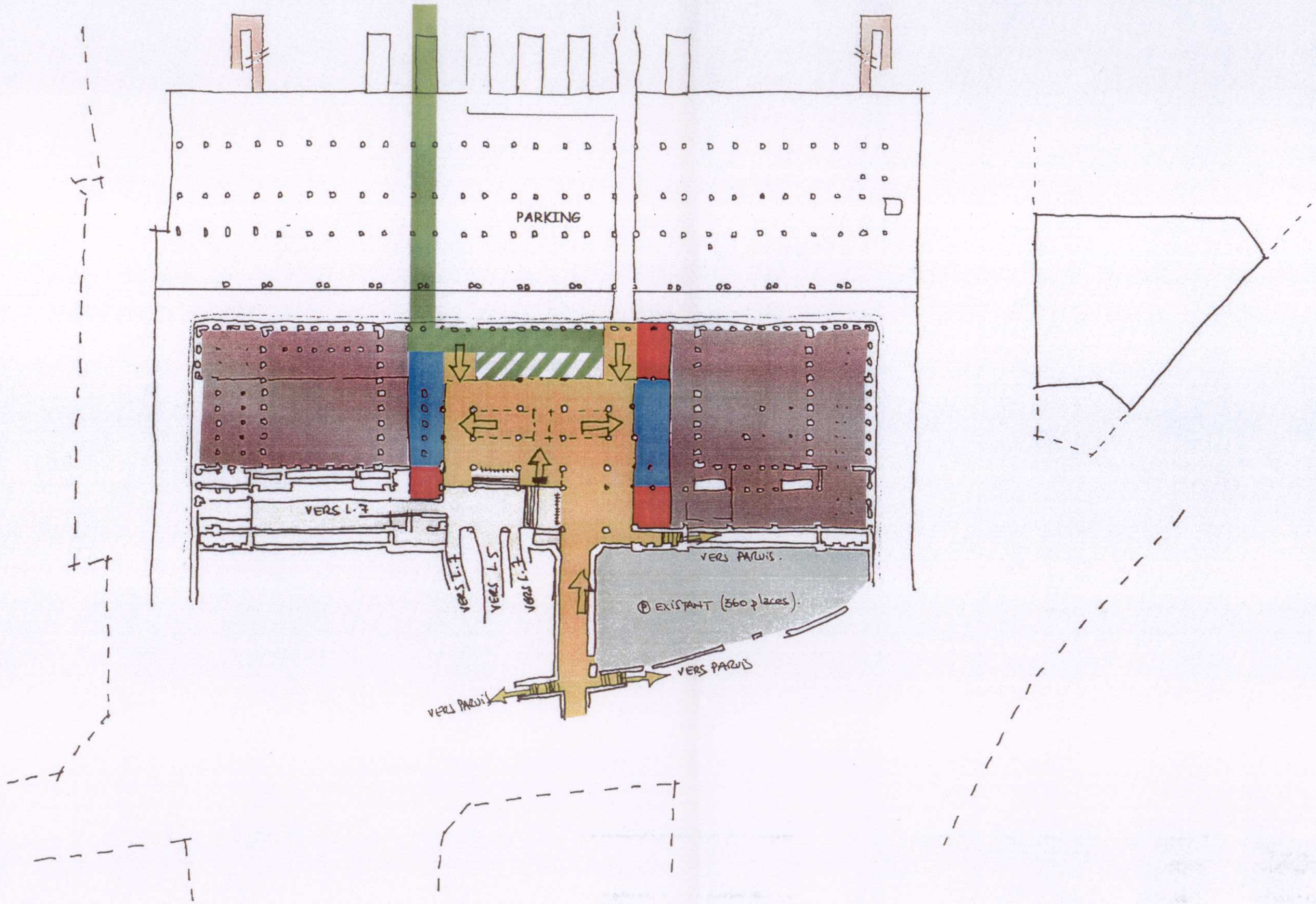

CDG Express

DEMI SOUS-SOL , LIAISON METRO

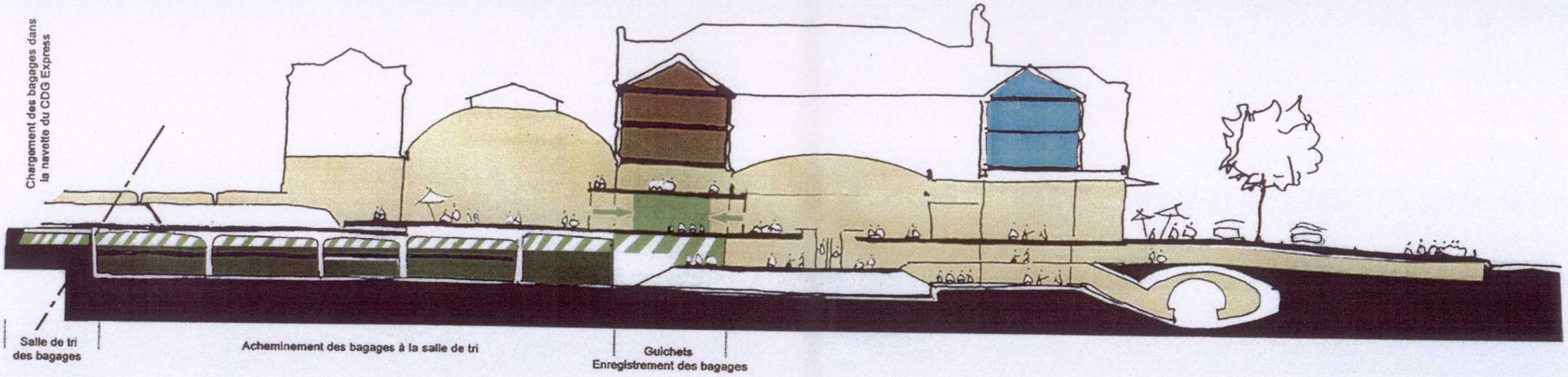

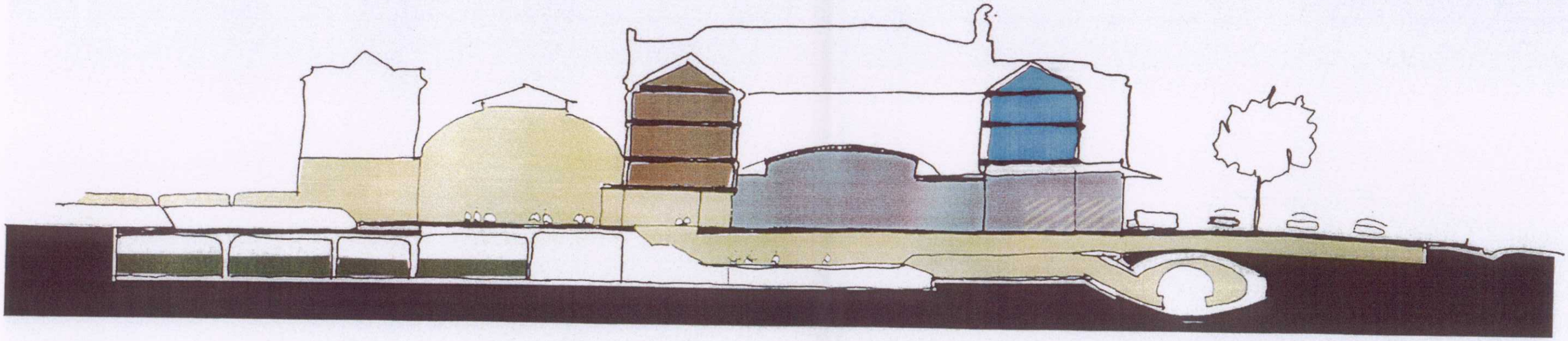

CDG Express

Liaison bagages

ETAT FUTUR ET EXISTANT : COUPES TRANSVERSALES

Direction des Gares- Agence d'Etude des gares

GARE DE PARIS-EST

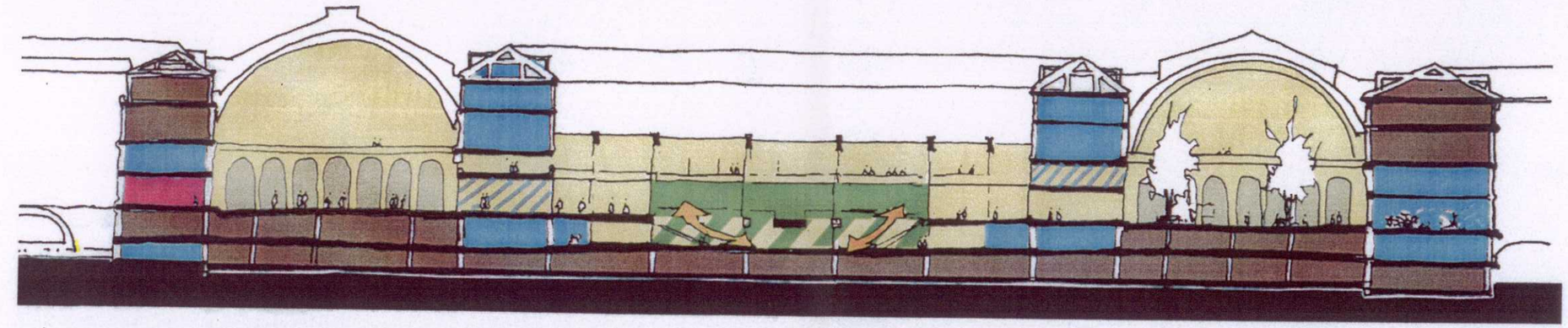

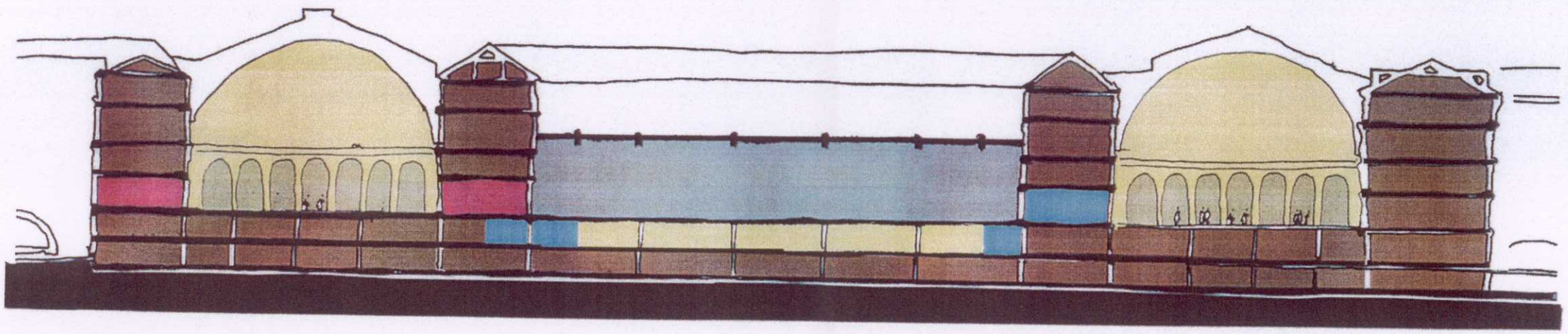

CDG Express

Liaison Bagages

ETAT FUTUR ET EXISTANT : COUPES LONGITUDINALES 1/500

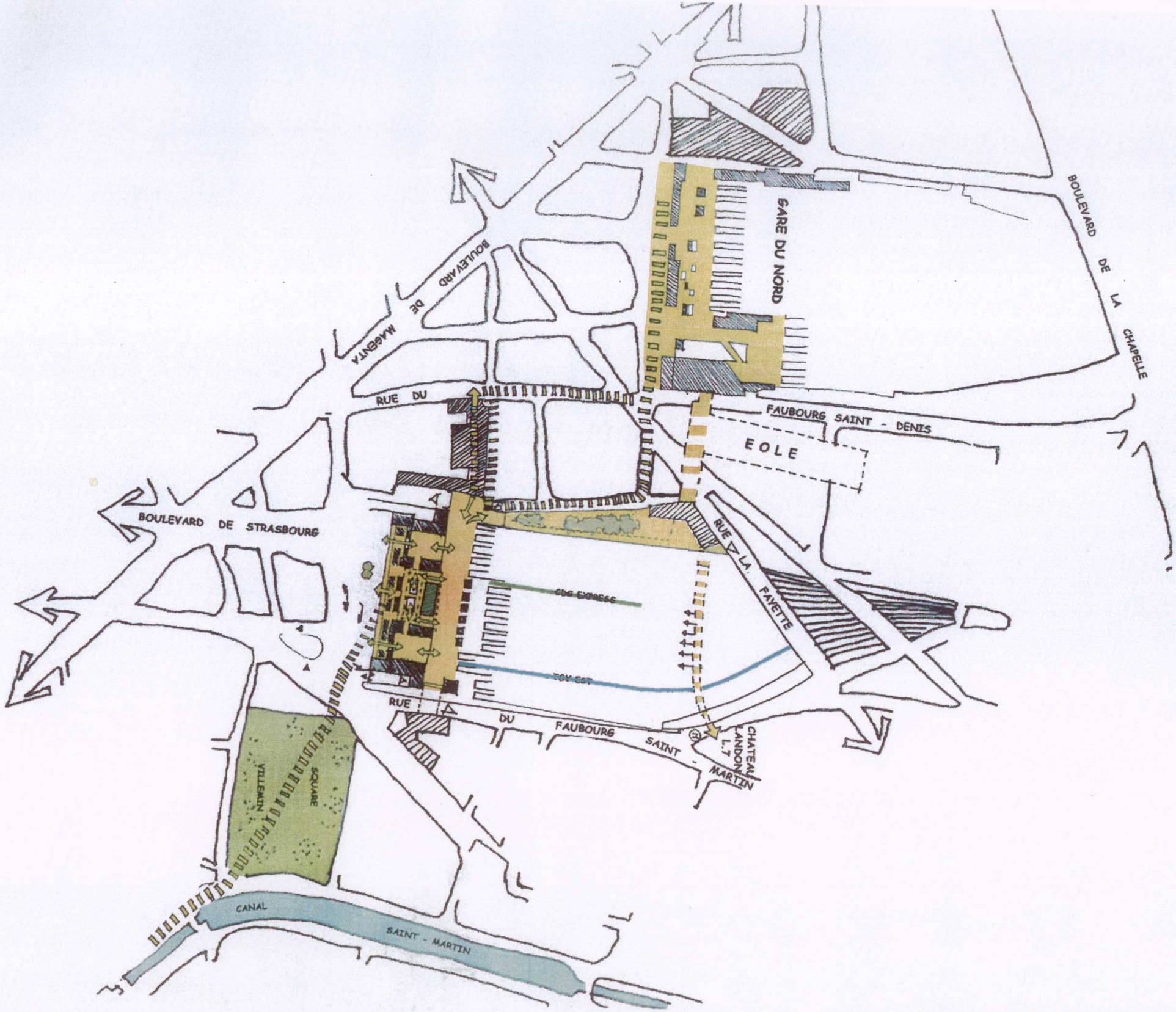
BOULEVARD DE MAGENTA
RUE DU
BOULEVARD DE STRASBOURG
GARE DU NORD
BOULEVARD DE LA CHAPELLE
FAUBOURG SAINT - DENIS
EOLE
RUE LA FAYETTE
RUE DU FAUBOURG SAINT - MARTIN
CHATEAU LANDON L.7
VILLEMIN
SQUARE
CANAL SAINT - MARTIN